

Pour un City-Ticket (voire City-City-Ticket) dans le Jura

La Tribune parue dans le Quotidien jurassien du 4 septembre 2009, signée du Ministre de l'Environnement et de l'Équipement, présente l'évolution prometteuse des Transports publics jurassiens.

Les actions menées par le Canton sont à saluer, que ce soit la création de l'abonnement Vagabond, la densification de l'horaire avec l'augmentation de la fréquence des trains et l'intégration du RER bâlois, la mise en place des Noctambus, la modernisation de gares CJ et CFF. Toutes ces mesures participent clairement à l'attractivité du Jura.

Nous pensons qu'une offre complémentaire pourrait être envisagée sans que cela occasionne de coûts particuliers. Il s'agit de la formule City-Ticket. Celle-ci, en plus du billet de train traditionnel, comprend une carte journalière donnant droit à un accès illimité aux transports publics urbains au lieu de destination. La formule City-City-Ticket étend la carte journalière aux transports publics du lieu de départ.

Une vingtaine de villes en Suisse offrent l'une et/ou l'autre solution. Parmi celles-ci nous trouvons naturellement les grandes villes suisses (Bâle, Berne, Zurich, Lausanne, Genève), mais également des villes de dimension plus réduite qui prouvent qu'une telle opération est envisageable dans le Jura (Aarau, Le Locle, Morges, Thoun, etc.).

Renseignements pris auprès des CFF, la formule City-Ticket est très fréquemment utilisée par les voyageurs jurassiens qui se rendent dans les villes qui offrent cette possibilité.

Nous demandons donc au Gouvernement d'étudier la possibilité d'offrir ces prestations dans le Jura, que ce soit pour les transports urbains existants sur notre territoire ou plus largement pour les différents transports publics connus dans le Jura.

Delémont, le 23 septembre 2009

Groupe CS-POP/VERTS
Remy Meury

Beulien

J.-F. Monin

Stéphane

H. Bodar

J. H. ...

H. ...

#

[Signature]